



La Vierge à l'enfant

Après 3 mois passés dans l'atelier de restauration de Séverine Haberer, où la statue a subi des traitements de désinfestation, consolidations et restauration, cette œuvre d'art classée monument historique a retrouvé ses couleurs.

Depuis le X^e siècle, la chapelle du cimetière est placée sous le vocable de la Vierge. Elle est toujours un lieu de culte où l'on y célèbre la fête de l'Assomption en présence de la Vierge à l'enfant appelée également Notre Dame de Nérondes.

Une jeune bergère, dit-on, aurait servi de modèle à un artisan local. La légende rapporte aussi que cette statue aurait été offerte par Saint Louis à la puissante famille du croisé Hubert de Sallemart, seigneur de Lafay à Nérondes.

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du 09 avril 2018

Présents : G. Moncelon, J. Botheron, P. Morel, G. Planche, E. Zgainski, M. Bussery, R. Tissot, G. Nicolas, J.P. Bernard, J. Padet

Absent excusé : X. Reynard procuration à J. Botheron

Secrétaire de séance : J. Botheron

Conseil Municipal du 12 mars 2018

Approbation du compte-rendu **Unanimité des votants : 11 voix Pour**

Ordre du jour du C.M. du 09 avril 2018

Approbation de l'ordre du jour **Unanimité des votants : 11 voix Pour**

Vote du budget primitif ASSAINISSEMENT 2018

M. le Maire propose les chiffres constituant le budget primitif 2018, à savoir :

•Section FONCTIONNEMENT

- Budget équilibré en Dépenses / Recettes : **20 121,12 €**

•Section INVESTISSEMENT

- Proposition d'inscription des programmes suivants :

- renouvellement des canalisations eaux usées de la place du Pilori et d'une partie de la rue des Écoles
- renouvellement des canalisations eaux usées de la Grand-Rue (dans le cadre de l'Aménagement Global du Bourg)
- branchements maisons nouvelles, chemin des Chassagnes
- renouvellement de 3 regards de visite

- Budget équilibré en Dépenses / Recettes : **141 611,41 €**

Approbation du budget primitif Assainissement 2018 **Unanimité des votants : 11 voix POUR**

Vote du budget primitif Commune 2018

M.le Maire propose les chiffres constituant le budget primitif 2018, à savoir:

•Section FONCTIONNEMENT

- Budget équilibré en Dépenses / Recettes : **542 018€**

- Constat : le montant des dotations de l'État pour 2018 s'élève à 112 914 € contre 134 730 € en 2017 et 143 929 en 2016, soit une baisse de 21 816 entre 2016 et 2018

•Section INVESTISSEMENT

- Proposition d'inscription des programmes suivants :

- Études Aménagement Global du Bourg
- Éclairage public : remplacement de luminaires
- École : complément informatique + jeux de plein air
- Achats maisons-agencement cuvage-aménagement entrée du bourg
- Extension réseau eaux pluviales Grand-rue (dans le cadre de l'Aménagement Global du Bourg)
- Voirie Grand-rue (Aménagement Global du Bourg)
- Aménagement des parkings « le Grand Jardin » et « Papillon »
- Achat de mobilier urbain
- Achat de poteau incendie
- Mairie : complément informatique
- Achat défibrillateur
- Cimetière : travaux suite reprise concessions
- Stade : aménagement aire camping-cars + toilettes vestiaires
- Chapelle : restauration de la vierge
- Travaux divers sur bâtiments publics
- Place du Pilori et partie de la rue des Écoles : création réseau eaux pluviales
- Les Chassagnes : extension réseau eau potable
- Place du Pilori et partie de la rue des Écoles : renouvellement du revêtement de la chaussée
- Voirie : route des Chassagnes + intersection Chazelle/Nérondet
- Adressage
- Réfection WC Mairie
- Achat de matériel / outillage
- Budget équilibré en Dépenses / Recettes : **669 502 €**

Approbation du budget primitif Commune 2018 **Unanimité des votants : 11 voix POUR**

Vote des taux d'imposition des 3 taxes communales

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le Conseil Municipal décide d'appliquer, en 2018, une augmentation de 1 % sur les taux d'imposition des 3 taxes communales (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti). Ces taxes n'ont pas été augmentées depuis 2014.

Groupement de commandes pour marché de voirie

Suite au retour vers les communes de la compétence voirie, certains maires ont demandé à la Communauté de Communes de Forez-Est de considérer un achat réfléchi en matière de travaux de voirie. C'est ainsi qu'a été appréhendée l'idée de constituer un groupement de commandes entre la Communauté et les Communes souhaitant adhérer et ce afin de pouvoir lancer la consultation.

La Communauté de Forez-Est consultera les entreprises sur le tarif de leurs prestations pour ce qui concerne les travaux d'entretien de voirie et en sélectionnera trois. Les communes organiseront ensuite leurs travaux de voirie en fonction de cette sélection.

Ce groupement de commande sera conclu pour l'année 2018 à titre d'essai.

Il est demandé au C.M. de se prononcer sur la création de ce groupement de commande.

A l'unanimité des votants : 11 voix POUR, le C.M. approuve la création de ce groupement de commandes.

Renouvellement d'une tranche d'éclairage public

Cette tranche concerne le réseau allant du carrefour RD1 /RD1-1 à la tour Coton

- remplacement des luminaires de 150w par des luminaires « LED » de 42W
- extinction à minuit des projecteurs éclairant les murs de l'église
- les luminaires « LED », pourront être pilotés pour un abaissement de luminosité dans la nuit
- travaux d'un montant de 30 955 € HT dont 17 334 € restant à la charge de la commune, le solde de 13 621 € est financé par le SIEL.
- le « SIEL » (syndicat d'électricité) sera consulté pour l'équipement de 2 luminaires type lanterne pour la zone de la tour Coton

Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement 2018-2019

Offre du cabinet OXYRIA pour la mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux qui comprennent le renouvellement des canalisations eaux usées, création d'un réseau eau pluviales, pour mise en séparatif du réseau, dans la Grand-rue entre la route de Aussières et le Palud

Montant de la mission : 18 940 € HT

Le C.M. donne son accord pour confier, **A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement 2018-2019, au cabinet OXYRIA.

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Cœur de Bourg

Offre du cabinet OXYRIA pour la mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux qui comprennent l'aménagement de la Grand-rue de la route de Rozier au Palud, la place de la Mairie, la place de l'église, la placette du cuvage. Montant de la mission : 24 750 € HT

Le C.M. donne son accord pour confier, **A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement du Cœur de Bourg, au cabinet OXYRIA.

Dossiers en cours - Questions diverses

P.Morel

- ✓ parking HLM : aménagement de la future entrée
 - ✓ démolition d'une partie de toiture : devis 1 600 € HT
 - ✓ création de piliers de soutènement sur toitures restantes : devis en attente
 - ✓ rectification du document d'arpentage
- ✓ placette du cuvage : aménagement des ex. maisons Delorme et Trottoin
 - ✓ devis démolition partielle : 5 200 € HT
 - ✓ devis maçonnerie : en attente
 - ✓ R/V avec charpentier prochainement
- ✓ croix du Pilon
 - ✓ la croix est décalée et désaxée par rapport aux habitations voisines. A l'occasion des travaux son emplacement sera rectifié pour améliorer la mise en valeur du site. Un devis est en attente.
- ✓ Cimetière
 - ✓ le devis de 2 976 € proposé l'entreprise Colombat pour le nettoyage des concessions qui vont être reprises est le plus compétitif.

Le C.M. **A l'unanimité des votants : 11 voix POUR** accepte ce devis

J.Botheron

✓attire l'attention sur le fait que les futurs travaux dans le village vont générer un volume important de matériaux de terrassement et de démolition. A ce jour la commune ne possède plus de lieu pouvant accepter ces matériaux. Une recherche de solutions s'avère très urgente !

G.Moncelon

✓présente le devis du feu d'artifice du 14 juillet : montant 1 050 €

Le C.M. **A l'unanimité des votants : 11 voix POUR** accepte ce devis

✓propose d'installer le pressoir donné par Madame Janine Ducreux à la place de la mini-tour Coton dégradée et qui a été enlevée.

C.M. **A l'unanimité des votants : 11 voix POUR** accepte cette proposition

M. Bussery

- communique la demande de subvention de matériel sportif adressée par Mme Mathé, directrice de l'école. Il s'agit d'un équipement important dont le coût s'élève à 2500 euros.
- informe le conseil qu'une réflexion a été engagée par le groupe de volontaires qui travaille à l'entretien et l'amélioration de la butte du stade. Le projet porte sur l'entrée (en bordure de route) jusqu'aux containers. L'idée est de construire un muret en rappel de celui de la vigne et d'aménager l'espace au-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h

Prochaine réunion du C.M. : lundi 28 mai 2018



**Les travaux sont terminés rue des Écoles et
place du pilori
et donnent un bel aspect à la voie avec son pavement central**

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NERONDE **Du LUNDI 28 MAI 2018 à 20h**

Présents : G. MONCELON, J. BOTHERON, X. REYNARD, P. MOREL, G. PLANCHE, JP. BERNARD, M. BUSSERY, R. TISSOT, J. PADET, G. NICOLAS

Absent : E. ZGAINSKI excusé.

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2018

Compte rendu approuvé à l'unanimité des présents.

Approbation de l'ordre du jour du CM du 28 mai 2018

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour une question concernant la parcelle cadastrée AH 180 (régularisation terrain HLM)

La modification de l'ordre du jour est acceptée par le Conseil Municipal à l'unanimité des présents.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur P. MOREL est désigné secrétaire de séance.

Décision modificative Placette du cuvage

La décision modificative concerne une opération d'ordre du compte 21318 qui passe au compte 2151 pour un montant de 42 000 € (Frais liés à l'achat et démolition de maisons).

Ces modifications n'ont aucune incidence financière.

Le Conseil Municipal accepte cette décision modificative à l'unanimité des présents.

Choix de l'entreprise pour l'aménagement Place du Piloni – rue des Ecoles

M. J. BOTHERON présente les devis des trois entreprises consultées pour ces travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré retient la proposition la moins disante faite par l'Entreprise EUROVIA d'un montant de 40 351.50 € HT.

Cette proposition est validée par le Conseil Municipal à l'unanimité des présents.

Permis d'aménager projet centre bourg

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg, un permis d'aménager doit être demandé.

Le cabinet d'étude OXYRIA (Maître d'œuvre du projet) a établi un devis pour ce permis d'aménager pour un montant de 5 000 € HT.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité des présents.

Renouvellement du matériel d'éclairage public

Afin de poursuivre le renouvellement des lanternes de l'éclairage public par des produits moins énergivores à LED des travaux sont nécessaires.

Tranche de travaux 2018 :

- changement de 23 lanternes (carrefour RD1 et rue des Remparts)
- remplacement complet (mât + lanterne) face à la Tour Coton par un éclairage identique au centre bourg
- modification de la mise en valeur des bâtiments Eglise et Tour.

Le coût total du projet est de 33 096 € HT.

Le montant de la participation de la Commune (56%) est de 18 533 €. Le reste étant financé par le SIEL.

Le Conseil Municipal accepte le financement de ces travaux à l'unanimité des présents.

Aménagement de la place du Piloni

La remise en forme du sol de la place du Piloni, avant la réfection de la chaussée, amène à déplacer la Croix. Ce déplacement répond à des critères géométriques et esthétiques.

Le coût de ces travaux s'élève à 1400 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte le coût de ces travaux avec 9 voix pour et une voix contre

Acquisition de la Tour des Œufs

Une proposition d'achat de la Tour des Œufs a été faite au propriétaire pour un montant de 1 000 €.

Le propriétaire a accepté cette proposition.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition de ce bien à l'unanimité des présents et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette acquisition.

Adressage des hameaux

Le relevé des mesures nécessaires à l'adressage des hameaux est pratiquement terminé. Quelques interrogations subsistent.

La saisie des données informatiques est sur le point de commencer.

Les courriers aux habitants concernés seront ensuite préparés pour indiquer avec précision les nouvelles adresses ainsi que les formalités à accomplir.

Réseau d'aide aux élèves en difficulté RASED

Le réseau d'aide aux élèves en difficulté dépend du pôle ressources de circonscription de Feurs sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation Nationale.

L'antenne de Balbigny se compose d'un maître spécialisé et d'une psychologue de l'Éducation Nationale et a en charge dix-huit communes, vingt écoles qui regroupent 1721 élèves, en septembre 2018.

Cette année des tests de mesure du quotient intellectuel (WISC V) doivent être renouvelés.

Le financement de ces tests ramené au nombre total d'élèves représente environ 1,10 € par élève.

La commune de Balbigny accepte d'être support du recueil de la participation financière de chacune des communes.

La participation financière de la commune sera environ de 50 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents de participer au financement du test WISC V au prorata des élèves scolarisés dans la commune.

Parcelle cadastrée AH 180 (régularisation terrain HLM)

Pour accéder au futur parking communal il convient de démolir une partie du préau coté commune.

Pour ce faire il faut déplacer la limite de propriété coté RD 83 de 1 mètre pour positionner le poteau qui soutiendra le préau.

Le coût du bornage nécessaire est de 495 € TTC pour la régularisation du cadastre.

Le Conseil Municipal accepte le financement de cette modification de bornage à l'unanimité des présents.

Dossiers en cours- questions diverses

Intervention de M. BUSSERY

- Suite à la démission de Madame Marie-José Lefebvre à l'école début mai, Mademoiselle Coralie Bertin a été embauchée pour terminer l'année scolaire sur un contrat de 20 heures.
- Lors du dernier conseil d'école, Mme Mathé, directrice, a communiqué les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire : Maternelles-CP 25 enfants - CE1-CM2 16 enfants
- La commune a signé une convention avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). Deux représentants sont venus pour repérer les bâtiments sur lesquels il conviendra de placer les nichoirs offerts par la LPO, pour les hirondelles. Dossier à suivre.
- Le fleurissement du village est en cours. Un grand merci aux personnes qui fleurissent soit leur propres maisons soit les espaces publics.
- Quelle solution pour le mur de la rue du marché ? Cette grande façade a besoin d'être aménagée. Le projet de fresque peut-il être repris ? Question difficile à faire avancer dans la mesure où la façade n'appartient pas à la commune et le support n'est guère approprié pour un accrochage de peinture...

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 23 h 00

Prochaine réunion du Conseil Municipal fixée au Lundi 9 juillet 2018 à 20h

Le Maire
Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance
Pierre MOREL

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

En raison des congés, la mairie sera fermée du 15 Août au 5 septembre 2018 inclus.

Défibrillateur

Un défibrillateur a été posé sur le mur de la mairie. Les pompiers de Bussières viendront faire une démonstration pour l'utilisation de cet appareil ; les Nérondois intéressés pourront y participer. La date sera fixée et communiquée sans doute en septembre.



Travaux d'aménagement du bourg

Les personnes dont les habitations bordent la future zone de travaux (Grande Rue, rue du Père Coton, place du Plâtre) et qui sont intéressées par un branchement au gaz doivent se renseigner au secrétariat de mairie qui regroupera les demandes.

La Commune a signé une convention avec LPO Loire pour la sauvegarde des hirondelles et des martinets :



Depuis 10 ans, l'évolution des Hirondelles, espèces emblématiques, est suivie de près à l'échelle nationale et locale. Le constat est alarmant:

- les études menées par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ont montré qu'en France, les populations des deux espèces d'hirondelles les plus communes (rustique et de fenêtre) accusent un déclin important : - 46 % pour l'Hirondelle rustique, et - 33 % pour l'Hirondelle de fenêtre.

- à l'échelle locale, l'enquête participative annuelle sur les Hirondelles lancée par la LPO Loire sur l'ensemble du département en 2007, conclue de la même manière: en 10 ans, -33,4% pour l'Hirondelle rustique et -24,6% pour l'Hirondelle de fenêtre.

Cette enquête réalisée à l'aide de 191 bénévoles avait également été couplée en 2009 avec une étude spécifique permettant d'évaluer l'état des populations des 4 espèces d'hirondelles présentes dans le département (Hirondelle de fenêtre, rustique mais aussi de rivage et de rochers).

Face à ce déclin, la LPO Loire a décidé d'agir en faveur de ces espèces en proposant:

- une **convention à 15 communes** volontaires* leur permettant d'aider à préserver concrètement les hirondelles rustiques et de fenêtre par :

- la conservation des nids existants, comme le stipule la loi,
- l'installation de 10 nichoirs,
- la mise en place d'un panneau "Village pour les Hirondelles" aux portes de la commune,
- la mobilisation citoyenne en choisissant l'une des options suivantes: suivi et inventaire des nids, atelier participatif de création de nichoirs, animation, conférence, mise en place d'exposition...

Ce pack sera offert aux communes. *Les communes éligibles doivent être engagées dans la démarche zéro-phyto, et si possible avoir noté la présence d'hirondelles depuis les 5 dernières années et avoir des bénévoles LPO actifs sur leur territoire (ceux-ci pouvant ainsi servir de relai et dynamiser le projet en local).*



Le pressoir offert par
Jeanine DUCREUX
rénové par
Jean Pierre BERNARD
et Robert TISSOT a été posé
au Palud,
à l'entrée du village.

MANIFESTATIONS 2ème TRIMESTRE 2018

Ce jeudi 12 juin, les « anciens » du club du Bon Temps se sont retrouvés pour leur traditionnelle sortie au restaurant qui a lieu deux fois par an. Le club, avec son président Jean-Pierre Debrand, propose chaque mardi après-midi des activités autour des jeux de cartes et autres parties de scrabble dans une ambiance sympathique.



16 JUIN

Concours de pétanque semi-nocturne organisé par le Sou des Ecoles

22 doublettes ont joué sur le stade sous un beau soleil.

Ci-dessous les grands gagnants Jean Luc et Tabarly.

Un grand merci à tous les participants.



Les enfants inscrits aux TAP ont participé à de belles activités :



Une après-midi au plan d'eau pour une petite initiation organisée par la **Société de Pêche**.

La visite de la ferme de Chamaron :
accueillis par Ludovic Grangé,
les enfants ont appris à traire les chèvres !



Journée stéphanoise
pour les élèves de la classe d'Aline Mollard :
après avoir traversé la ville en tram, ils ont été accueillis au Musée d'Art et d'Industrie et ont participé à des ateliers autour de la bicyclette au fil du temps

Dimanche 1er juillet



La fête de l'école s'est déroulée sous un chaud soleil d'été.

Après le repas organisé par le Sou des Écoles, enfants et adultes ont participé aux différentes épreuves mises en place par les institutrices

Samedi 7 juillet

Concert à la chapelle organisé par les Amis de Néronde avec le Duo DARSHAN : Alice DUPORT-PERCIER et Benoit FALLAI

La mairie a offert le verre de l'amitié et le public ravi par ce concert magique a pu regarder le soleil se coucher un verre à la main en chantonnant les belles mélodies de Georges Moustaki, Barbara...



**Henning, le président de l'ADN
jouant du théorbe**



le Duo DARSHAN



Une nouvelle association est née à Nérondes : Les Caisses à Coton

Trente ans après la course de caisses à savon qui est restée mémorable pour beaucoup de Nérondois, l'association se propose de recréer l'événement en 2019.

Un premier rendez-vous est donné dimanche 7 octobre autour d'un Loto pour financer l'opération.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU 3^{ème} TRIMESTRE 2018

Samedi 14 Juillet	Concours de pêche de la Société de pêche l'après midi Repas et animation musicale le soir.
Samedi 14 Juillet	Grand feu d'artifice à l'étang, offert par la mairie
Samedi 28 Juillet	Challenge Dus Dauphin de la société de boules
Dimanche 12 Août	Concert Jeu d'Ensemble à l'église de Nérondes
Jeudi 16 Août	Concours vacances de la société de boules
Dimanche 26 août	Vide grenier organisé par l'ADN
Samedi 22 septembre	But d'honneur de la société de boules
Samedi 29 Septembre	Grand jeu l'après midi organisé par l'Amicale Laïque

Venez nombreux participer à toutes ces manifestations !



Programme du Festival de Musique de chambre JEU d'ENSEMBLE

JEU d'ENSEMBLE fête son 10ème anniversaire

Le Programme du 8 au 9

MERCREDI 8 AOÛT,
château de Saint-Marcel-de-Félines, 11h

Le coin des enfants : La boîte à joujoux, conte musical

Musique pour piano de **Claude Debussy**, texte de **Rascal**

Musique des notes, musique des mots, elles sont faites pour s'entendre. Claude Debussy s'est inspiré d'un livre pour enfants d'André Hellé pour composer La Boîte à joujoux. L'écrivain et illustrateur Rascal s'en est inspiré à son tour pour écrire le texte que nous avons choisi.

(50 minutes environ, à partir de 5 ans)

MERCREDI 8 AOÛT,
château de Saint-Marcel-de-Félines, 18h30

Promenade « dé-concertante »

À la rencontre de tous les musiciens de cette nouvelle édition dans le théâtre de verdure puis dans le Grand commun du château autour d'un programme qui oscillera entre découvertes et chefs d'œuvre du répertoire à travers 3 siècles de musique !

Wolfgang-Amadeus Mozart : Divertimento pour cordes K. 138

Carl Maria von Weber : Concertino pour clarinette et cordes Opus 26 (arrangement Pierre-Olivier Schmitt)

Astor Piazzolla : Tango-Ballet pour violon solo et cordes (arrangement Roger Germser)

Jean-Sébastien Bach : Concerto pour piano et cordes BWV 1052

Camille Saint-Saëns : Septuor pour trompette, piano et cordes Opus 65

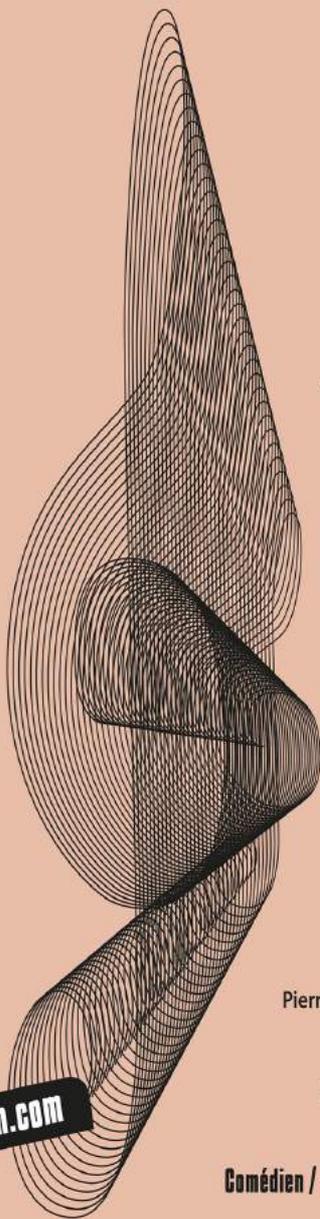
JEUDI 9 AOÛT,
château de Saint-Marcel-de-Félines, 20h30

Une histoire du soldat

Musique d'**Igor Stravinsky** – Texte de **Charles Ferdinand Ramuz**

Pour le centenaire de sa création, sept musiciens et un conteur vous entraîneront dans cette histoire extraordinaire inspirée des contes russes et sublimée par la musique d'Igor Stravinsky !

Jeu et mise en espace : Roger Germser, accompagné par les musiciens du festival



Le Programme du 10 au 12

VENDREDI 10 AOÛT,
église de Sainte-Colombe-sur-Gand, 20h30

Passions romantiques

L'église de Sainte-Colombe-sur-Gand fut le premier lieu à accueillir les concerts du festival en 2008. Elle sera le théâtre d'un programme dévolu aux grands compositeurs romantiques, avec en apothéose le « Concert » d'Ernest Chausson, œuvre emblématique du romantisme français !

Franz Schubert : 8 variations sur un thème original pour piano à quatre mains D. 813

Antonin Dvořák : Quatuor n°12 « américain » Opus 96

Ernest Chausson : Concert pour violon solo, piano et quatuor à cordes Opus 21

SAMEDI 11 AOÛT,
église de Pouilly-lès-Feurs, 20h30

Saturday strings fever !

Les vieilles pierres de l'église du prieuré de Pouilly-lès-Feurs accueilleront pour la première fois les musiciens du festival pour une soirée dédiée à la découverte du cornet à bouquin et aux plus grandes pages de la musique pour ensembles à cordes.

Johan Daniel Berlin : Sinfonia pour cornet à bouquin et cordes

Felix Mendelssohn : Sinfonia n°10 pour cordes MWV 10

Anton Bruckner : « Adagio » du quintette à cordes WAB 112

Piotr Ilitch Tchaïkovski : Sextuor à cordes « Souvenir de Florence » Opus 70

DIMANCHE 12 AOÛT,
église de Néronde, 20h30

Folklores d'Europe de l'Est

Les musiciens retrouveront lors du concert de clôture l'église de Néronde qui a accueilli pendant 3 ans les concerts du festival, pour un voyage à travers les folklores juif, tchèque, hongrois et russe qui ont inspiré les plus grandes œuvres des compositeurs.

Sergueï Prokofiev : « Ouverture sur les thèmes juifs » pour clarinette, piano et quatuor à cordes Opus 34

Johannes Brahms : « Danses hongroises » pour piano à quatre mains (extraits)

Antonin Dvořák : Bagatelles pour trio à cordes et harmonium Opus 47

Dmitri Chostakovitch : Concerto n° 1 pour piano, trompette et cordes Opus 35

Violon

Thibaut Maudry
Florian Perret
Manon Philippe
Damien Vergez

Alto

Tess Joly
Issey Nadaud

Violoncelle

Florent Chevallier
Gaëlle Fabiani
Elisa Huteau

Contrebasse

Pierre Héquet

Clarinete

Daniel Chabert

Basson

Mylène Poulard

Trompette

Adrien Ramon

Trombone

Vincent Radix

Percussions

Pierre-Olivier Schmitt

Piano

Florian Chabbert
Hugues Chabert

Comédien / metteur en scène

Roger Germser

www.festival-des-montagnes-du-matin.com

Si des personnes ou des associations voulaient un article ou faire passer une information sur
NERONDE.COM

la commission culture en serait ravie
contact à la mairie ou au 04 77 27 38 06

Animateur de réalisation et de publication :

Commission « Culture et Communication »

si votre voisin n'a pas eu ce n°, il peut le demander en mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique